

La Ville de Lyon a choisi le groupement qui fera revivre le Chalet du Parc de la Tête d'or Publié Le 09/11/2022 - 15:24 Youse, LFA et Charlotte Vergély, Filippo Bolognese Images. Alban Razia

À l'issue du jury qui s'est tenu le 7 novembre, la Ville de Lyon a retenu le projet du groupement Youse, Fondation Good Planet, Fabuleuse cantine

et Maison Gutenberg, associé aux architectes Looking for Architecture et Charlotte Vergély, pour la reconversion du Chalet du parc.

Au début de l'année, la Ville de Lyon a lancé un appel à projets pour redonner vie au Chalet ou Pavillon du parc, à l'abandon depuis 2013. Situé au cœur du parc de la Tête d'or, à côté du lac, ce bâtiment de 1.700 m² était autrefois un lieu de restauration, de séminaires, de conférences, de salon et autres événements. Le résultat de cet appel d'offres est maintenant connu. Il consacre le projet du groupement constitué du promoteur lyonnais Youse et de deux futurs exploitants : Good Planet, la fondation écologiste de Yann Arthus-Bertrand ; et La Fabuleuse Cantine, société originaire de Saint-Etienne spécialisée dans les lieux de restauration antigaspi et locavores.

Ecologie, alimentation durable, arts et culture

Ce projet est structuré autour de trois univers : l'écologie, l'alimentation durable, ainsi que les arts et la culture (à travers un partenariat avec la Maison Gutenberg, initiateur de projets artistiques engagés comme la Taverne Gutenberg à Lyon 3ème, la Halle Debourg à Lyon 7ème...).

La réhabilitation du bâtiment permettra de ménager 600 m² dédiés aux usagers du lieu de restauration « antigaspi » (avec atelier de cuisine de 39 m²), 550 m² dédiés aux expositions et à la sensibilisation, et 440 m² pour des espaces de conférences et de travail.

Scénographie, ateliers, expositions et événements qui s'y tiendront auront toujours pour fil rouge la sensibilisation à l'environnement. Le lieu sera largement ouvert au public et entièrement gratuit.

Ouverture prévue fin 2025

La conception architecturale est assurée par LFA (Looking for Architecture) et Charlotte Vergély, architecte du patrimoine. Le projet consiste en une rénovation permettant d'aboutir à un bâtiment à faible impact carbone, en s'appuyant notamment sur la sobriété constructive. L'accent sera également mis sur le recours à des matériaux bio-sourcés (murs rideaux en bois, cloisons en terre crue, isolants en laine de bois ou en liège...) et des énergies renouvelables (panneaux solaires thermiques et

photovoltaïques en toiture). Le projet permettra d'atteindre le label BBCA rénovation et EnerPHit (label maison passive).

La signature d'une promesse de bail emphytéotique devrait intervenir au printemps 2023 avec démarrage des travaux prévu fin 2024 et ouverture fin 2025. Le montant des travaux est estimé à 4,4 millions d'euros, entièrement financés par les porteurs de projet.



https://www.brefeco.com/medias/chalet-du-parc_c_youse_lfa_et_charlotte_vergely_filippo_bolognese_imag.jpg

Un temps envisagée, la démolition du Chalet du parc n'aura pas lieu. Le bâtiment sera réhabilité et consacré à la sensibilisation à la transition écologique.

par Alban Razia

